



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

des services de l'État en Mayenne



2021

L'année 2021 a bien sûr été marquée par la crise de la Covid-19 et ses multiples conséquences et il convient, à nouveau, de saluer l'engagement de tous (professionnels de santé et de secours, personnels des collectivités locales, bénévoles, membres de la protection civile, etc.) qui a notamment permis de déployer de façon remarquable la vaccination contre la Covid-19.

La gestion de cette crise, c'est aussi la prise en compte de son impact social et économique. Avec le déploiement du plan de relance, auquel se sont ajoutées, pour 100 millions d'euros, les mesures d'activité partielle, c'est au total près de 300 millions d'euros qui ont été attribués en Mayenne pour soutenir l'emploi et redresser l'économie autour de trois priorités : la transition écologique, la cohésion sociale et la compétitivité des entreprises.

En 2021, la cohésion et l'attractivité des territoires ont également été au cœur de nos priorités avec le déploiement des maisons France Services, l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique et la finalisation des 15 contrats « Petites villes de demain ».

Quant à la transition écologique, elle est au centre de nos politiques publiques avec une belle dynamique mayennaise, en matière de développement des énergies renouvelables et de sobriété énergétique, dynamique qu'il convient d'amplifier et de poursuivre.

Toutes ces actions sont déployées avec les collectivités du département dans un partenariat constant au service de nos concitoyens. La feuille de route interministérielle, que le Premier Ministre a donnée, en 2021, aux services de l'État en Mayenne se veut un outil au service de ce partenariat en identifiant, pour le département, les enjeux des principales politiques publiques.

Xavier Lefort
Préfet de la Mayenne

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Visite de Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur, dans le cadre du plan France Relance.

Jun 2022



SÉCURITÉ

PROTÉGER LES CITOYENS

COVID-19

Afin de permettre l'accès de tous à la vaccination, 8 centres ont été ouverts dans le département.



► **516 000** injections réalisées dans les centres de vaccination et **16 700** injections réalisées par la médecine de ville pour un total de **683 000** injections.

► Contrôles des mesures de restriction (couvre-feu, jauge, etc.) par les forces de sécurité intérieure dans les établissements recevant du public.



Interventions spécifiques du pôle cohésion sociale de la DDETSPP

► Ouverture de **90** places CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) en Mayenne.

► **33** personnes sans-abris ou en hébergement ont obtenu un logement social.

TOUR DE FRANCE

► Le 30 juin 2021, le département a accueilli une étape du Tour de France (contre-la-montre individuel):

- **6** communes de l'agglomération lavalloise traversées
- **27** km de circuit en milieu urbain
- **135** intersections à sécuriser
- **10 000** spectateurs



Le préfet au poste de commandement sécurité du tour de France.

Ce grand rassemblement festif et populaire a nécessité une importante mobilisation des services de l'État et des forces de sécurité en amont et le jour de l'épreuve.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES, SEXISTES ET SEXUELLES

Objectif : élucider **90 %** des affaires relevant de ce contentieux complété par la formation des OPJ à la procédure sur les violences intrafamiliales.



► **120** professionnels ont été formés à la lutte contre les violences conjugales (**10** sessions de formations) sur **3** thématiques :

- les violences conjugales
- l'impact sur les enfants
- l'accompagnement des victimes sur les cinq principales communes du département assuré par les associations partenaires.

► Ouverture d'un centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales en Mayenne, porté par l'association "Les Deux Rives" avec le concours des associations "Inalta" et "Victimes et prévention pénale 53" (ex-ADAVIP).

► Réunion du comité local d'aide aux victimes (CLAV) dédiée aux violences faites aux femmes le 22 novembre 2021.



Signature de la convention de collaboration entre la préfecture, l'ARS, le Parquet, les forces de l'ordre et les centres hospitaliers.

► Soutien à l'action de sensibilisation sur les mutilations sexuelles féminines par l'association "Femmes Solidaires".

CRISE SANITAIRE

L'année 2021 a vu la montée en charge et le déploiement de la vaccination pour lutter contre la pandémie en France.

Une première phase centrée sur les personnes fragiles et les personnes âgées (EHPAD, personne en situation de handicap,...) s'est poursuivie à partir de fin février par des ouvertures progressives aux différentes classes d'âge.

Dans ce contexte, le dispositif de vaccination s'est déployé sur le territoire dans une coordination étroite de la préfecture et de l'ARS. Ainsi, **8** centres ont été mis en place par les professionnels de santé avec l'appui des collectivités territoriales qui se sont impliquées avec la mise à disposition de locaux et en assurant la gestion administrative des centres.



Vaccination au centre de vaccination de Laval.

Plus de **683 000** injections ont été réalisées en mobilisant un grand nombre de professionnels de santé du département.

Parallèlement, les médiateurs de lutte anti-Covid (LAC) mobilisés en Mayenne par l'association départementale de protection civile (ADPC) ont été missionnés pour porter des actions de prévention ou compléter l'offre de dépistage sur les territoires très touchés par la vague épidémique.



Médiateurs Lutte anti-Covid de l'ADPC.

Un échange hebdomadaire entre les services de l'État et les élus du territoire a permis de partager sur l'évolution de la situation sanitaire et la mise en œuvre des dispositifs de prévention et de lutte contre l'épidémie.

Toutes ces mobilisations ont permis à la Mayenne d'être touchée de façon aussi modérée que possible par la vague épidémique en limitant les impacts sur le système de soins.



COHÉSION DES TERRITOIRES

PRÉPARER L'AVENIR DES VILLES ET DES VILLAGES

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

 **69,9 millions d'euros**

CHIFFRES CLÉS

DETR : 7 886 911 €
(151 projets)

DSIL "classique" : 3 112 599 €
(33 projets)

DSIL "exceptionnelle" : 3 250 179 €
(25 projets)

DSID : 2 739 186 €
(8 projets)

FNADT : 300 000 €
(1 projet)

FCTVA : 28 855 230 €

DGF 2021 : 118 050 147 €

PLAN DE RELANCE : DOTATION DE RÉNOVATION THERMIQUE

- DSIL "rénovation thermique" :

3 470 447 €

répartis entre 59 projets fléchés prioritairement sur des opérations de remplacement de chaudière au fioul, de rénovation thermique d'écoles ou d'équipements sportifs, non servis par d'autres dotations de l'État.

- DSID "rénovation thermique" :

2 739 186 € (8 projets)

FEUILLE DE ROUTE DU PRÉFET

Signée le 26 août 2021 par le Premier ministre, elle décline les objectifs des services de l'État dans le département.

13 réformes publiques prioritaires réparties sur **6** thématiques (transition écologique, agriculture, attractivité des territoires, compétitivité, développement de l'offre de formation, sécurité) et **3** réformes structurantes locales répondant aux attentes des élus et des partenaires du territoire.

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

En 2021, déploiement de l'action de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT).

► Le 17 mai, signature d'un avenant à la convention Action Cœur de Ville (ACV) de Laval, en présence du directeur national du programme à l'ANCT.

► Entre le 29 avril et le 13 octobre 2021, signature de **15** conventions d'adhésion au dispositif Petites villes de demain (PVDD), avec un accompagnement financier spécifique pour les postes de chef de projet : **79 000 €**



15 PETITES VILLES DE DEMAIN
QUI RASSEMBLENT
15 COMMUNES



2 appels à projets "Fonds friches - recyclage foncier" pour un total de **2,4 millions €** (5 lauréats : villes de Laval, Mayenne, Évron, Port-Brillet et SAS Immo Level).

29/04 Signature de la convention Petites villes de demain de Port-Brillet le 29 avril 2021 par Xavier Lefort, préfet de la Mayenne, Florian Bercault, président de Laval Agglo, et Fabien Robin, maire de Port-Brillet.



Entre le 2 juillet et le 23 octobre 2021, **9** contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont été signés.

Le dernier CRTE (Laval Agglomération) a été signé par le Premier ministre lors de sa visite en Mayenne le 23 octobre 2021.

23/10 Visite de M. Jean Castex, Premier ministre, accompagné de M. Xavier Lefort, préfet de la Mayenne, et de Florian Bercault, maire de Laval.



FRANCE SERVICES

Poursuite du déploiement des France Services avec **16** labellisations et **210 000 €** pour accompagner leur financement.

L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics de proximité et d'être accompagné dans ses démarches.

15/09 Inauguration de l'espace France Services mutualisé de Bierné-les-Villages et Saint-Denis-d'Anjou par Xavier Lefort, préfet de la Mayenne.





CITOYENNETÉ ET COHÉSION SOCIALE

PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET ASSURER LA SOLIDARITÉ NATIONALE

CHIFFRES CLÉS

Plan #1jeune1solution :

55 millions €

Soutien aux entreprises sociales inclusives (14 bénéficiaires) :

1,1 million €

Majoration de l'allocation de rentrée scolaire 2020 (21 869 enfants) :

2,2 millions €

Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (3 associations) :

232 000 €



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

3 SESSIONS, 70 JEUNES

70 jeunes mayennais se sont engagés, sur la base du volontariat, à participer au SNU, un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes. Ils ont été invités en premier lieu à commencer leur parcours SNU par le séjour de cohésion, qu'ils ont réalisé dans un département voisin.



150 jeunes d'autres départements sont venus faire leur séjour de cohésion en Mayenne.

Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectue, près de chez lui, une mission d'intérêt général (MIG).

À l'issue de la MIG, chaque volontaire peut s'engager et participer au renforcement d'une société fraternelle et solidaire en rejoignant les formes d'engagement existantes.

01/07 Cérémonie de clôture du séjour de cohésion du SNU à Château-Gontier.



JEUNESSE ET EMPLOI

Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

Signature le 1^{er} juillet 2021 avec le Conseil départemental d'une convention de financement pour la mise en œuvre territoriale du SPIE 2021-2022, pour un montant de **170 000 €**. Le SPIE, porté et mis en œuvre par le Conseil départemental et soutenu par l'Etat, vise à assurer ce lien indispensable entre accompagnement social et accompagnement vers l'emploi de nos concitoyens les plus défavorisés et les plus éloignés de l'emploi.

48 % des bénéficiaires du RSA orientés vers la réalisation d'un projet professionnel.

Mise en œuvre du plan #1jeune#1solution



C'est près de 12 000 jeunes aidés ou accompagnés avec des aides qui atteignent 55 millions € :

2 578 aides à l'embauche de jeunes

5 998 aides à l'embauche d'apprentis

104 Parcours Emploi Compétences Jeunes

404 Contrats Initiative Emploi

369 Garanties Jeunes

1 234 Parcours contractualisés vers l'emploi et l'autonomie

Services de l'État et Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale de la Mayenne et Cap Emploi) se sont mobilisés en 2021 pour promouvoir les dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes : aides aux entreprises qui recrutent, dispositifs d'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi (PEC, CIE), Garantie Jeune pour accompagner ceux qui sont en situation de précarité financière.

09/12 Conseil local emploi, formation et orientation professionnelles (CLEFOP) du sud-Mayenne, présidé par Samuel Gesret, sous-préfet de Château-Gontier



LOGEMENT ET HÉBERGEMENT

Le premier programme départemental de l'habitat et de l'hébergement (PD2H) co-construit par les services de l'État et du Département est en cours de finalisation. Ce document regroupe le plan départemental de l'habitat et le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Il a vocation à répondre aux grands enjeux du département en matière d'habitat, de logement et d'hébergement (attractivité du territoire, sobriété écologique et performance énergétique, politique sociale du logement et solidarité avec les plus défavorisés) pour les six prochaines années (2022-2027).

21/09 Comité de pilotage du PD2H à Louverné.



CULTURE

En Mayenne, le secteur culturel et patrimonial a été soutenu via le plan de relance à hauteur de **771 323 €**. Ces aides ont permis d'accompagner de nombreuses structures culturelles des secteurs du spectacle vivant (musique, théâtre, danse), du cinéma, du livre et de la lecture et du patrimoine à traverser la crise sanitaire et accompagner la reprise des activités.

Montant des subventions au secteur culturel 2021 :

1 095 753 € pour la création (spectacle vivant, arts plastiques).

1 226 069 € pour les patrimoines (dont plus 930 000 € pour les monuments historiques).

718 670 € pour la transmission des savoirs et la démocratisation de la culture.



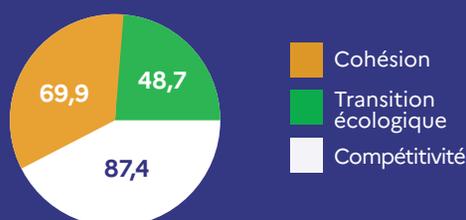


ÉCONOMIE

SOUTENIR L'AGRICULTURE ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

FRANCE RELANCE

Répartition des crédits (en millions d'euros)



SOUTIEN À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

87,4 millions d'euros

CHIFFRES CLÉS

Guichet Industrie du futur (103 entreprises) :

19,9 millions €

Soutien aux investissements industriels dans les territoires :

11,1 millions €

Résilience - relocalisation :

201 000 €

Modernisation du secteur automobile :

5,7 millions €

Modernisation du secteur aéronautique :

897 000 €

Soutien au secteur culturel :

771 323 €

Transformation numérique des collectivités (23 projets) :

297 000 €

Chèque FranceNum (336 bénéficiaires) :

168 000 €

Soutien à l'export chèque relance export chèque relance VIE (19 entreprises bénéficiaires) :

124 000 €

FRANCE RELANCE MAYENNE

L'année 2021 s'inscrit tout d'abord dans le prolongement de l'année 2020 avec la poursuite des mesures d'urgence et le soutien à l'économie et aux entreprises (prêts garantis par l'État, fonds de solidarité, activité partielle). 2021 a vu par ailleurs la mise en œuvre pleine et entière du plan de relance. En Mayenne, France Relance c'est près de **206 millions d'euros** pour redresser l'économie et soutenir l'emploi autour de trois priorités : la transition écologique, la compétitivité des entreprises et la cohésion sociale (détails ci-contre).

Sur les champs de l'économie et de l'emploi, le déploiement de France Relance s'est concrétisé par plusieurs actions :

Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur en direction des PME-PMI

En Mayenne, **103** entreprises lauréates pour un montant de subvention de **19,9 millions €** (756 dossiers soutenus pour 96,2 M€ au niveau régional).

Soutien à l'investissement industriel dans les territoires

En Mayenne, **25** entreprises lauréates pour un montant de subvention de

11,1 millions €.

Ce fonds vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

29/10 Signature du protocole Territoire d'Industrie de Laval-Loiron.



04/11 Visite officielle d'Olivier Dussopt, ministre délégué aux comptes publics, à la société de traitement thermique et de mécanique (STTM) à Changé.



Enfin, pour compenser la fin progressive des mesures d'aides d'urgence, un dispositif d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise a été mis en place avec l'ensemble des partenaires économiques du département pour détecter de manière anticipée celles qui pourraient connaître des fragilités financières et les orienter vers les moyens de soutien les plus pertinents. Le 1^{er} comité départemental s'est tenu le 15 septembre 2021.

ÉCONOMIE AGRICOLE

Politique agricole commune (PAC)

101 millions € ont été versés en 2021 aux **5 590** exploitants bénéficiaires.



Sécuriser le paiement des aides PAC : **99,86 %** des agriculteurs payés dans les délais.

Des aides suite au gel

L'année 2021 a connu une période de gel au printemps, impactant les arboriculteurs mayennais et leurs cultures de poires, pommes, fruits rouges, kiwis mais également les apiculteurs mayennais. Des mesures exceptionnelles ont été déployées au printemps 2021 dont une aide exceptionnelle d'urgence de **48 000 €** pour la Mayenne (mise en œuvre pour 13 exploitants), des allègements de charges sociales de la mutualisation sociale agricole (MSA) (environ 50 000 € pour 8 exploitants) et des exonérations de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB).



ENVIRONNEMENT

CONSTRUIRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

L'ÉTAT INVESTIT DANS LES ÉNERGIES DE DEMAIN

 **48,7 millions d'euros**

CHIFFRES CLÉS

Rénovation énergétique des bâtiments de l'État :
3,6 millions €

Bonus écologique et Prime à la conversion Automobile (1 277 bonus, 1 310 primes) :
4,5 millions €

MaPrimeRénov :
15,8 millions €

Fonds pour le recyclage des friches :
2,4 millions €

Agence de l'eau :
1,1 million €

Décarbonation de l'industrie :
5,3 millions €

Aides aux investissements agroéquipements (transition agroécologique, filière protéine végétale, etc) :
2,5 millions €



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation



La production électrique d'origine renouvelable connaît une dynamique encourageante dans le département.

La Mayenne est à **23%** d'autonomie électrique avec 507 000 MWh produits à partir des énergies renouvelables. L'essentiel de cette production provient de l'éolien (69 %). Le photovoltaïque produit 11 % de l'électricité issue d'ENR et connaît la plus forte progression avec + 80 % en 4 ans.



Poursuite du développement de la méthanisation en Mayenne



Fin 2021 en Mayenne, **14** méthaniseurs transforment environ **300 000** tonnes de matières par an. Ils produisent soit de l'électricité, soit du biogaz injecté dans le réseau gaz.

Le méthaniseur de centrale biogaz des Coëvrons, à Sainte-Suzanne-et-Chammes, a démarré en octobre 2021. Celui de Oudon biogaz à Livré-la-Touche a été autorisé, par arrêté préfectoral du 5 juillet 2021, à traiter 385 tonnes de matières par jour.

L'enjeu est de soutenir le développement de la méthanisation, en plein essor en Pays-de-la-Loire, tout en maîtrisant les conséquences du fonctionnement des méthaniseurs sur l'agriculture et l'environnement.

RECONQUÊTE DE LA RESSOURCE EN EAU

La feuille de route 2021-2023 du Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) du bassin versant de l'Oudon a été validée par la Commission locale de l'eau, le syndicat du bassin versant et le préfet de Mayenne, nommé préfet référent par le préfet de bassin (juin-juillet 2021) ;

Deux comités départementaux thématiques de l'eau se sont tenus sur la gestion quantitative et sur les captages.

L'arrêté cadre sécheresse a été révisé pour l'été 2021.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

5 124 dossiers MaPrimeRénov représentent plus de 50 millions d'euros de travaux subventionnés.

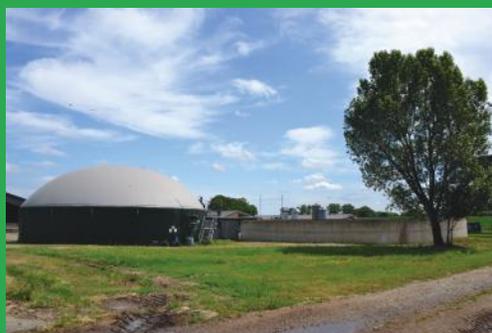
1 091 dossiers Anah déposés pour un budget de 11,4 millions d'euros et plus de 30 millions d'euros de travaux générés.

Au total : **6 215** dossiers traités sur l'habitat privé. 25 millions d'euros de subventions ont généré plus de 80 millions d'euros de travaux, principalement réalisés par nos artisans locaux.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La déviation de Moulay-Mayenne (section nord) permet de libérer les deux communes du trafic routier lié à la RN 162 et d'améliorer la qualité de vie des riverains ainsi que la sécurité routière. Elle permet également de fluidifier la circulation et les temps de parcours. Cette opération est cofinancée par l'État à hauteur de 80 %.

 14/09 **Visite du chantier de la déviation de la RN162 par M. Didier Martin, préfet de la région Pays-de-la-Loire, M. Xavier Lefort, préfet de la Mayenne et des élus.**



Site de méthanisation du GAEC de l'Épine à Saint-Berthevin.